



Paysage et urbanisme durable Modalités d'inscription au réseau

Vous souhaitez participer au réseau en tant que territoire et nous vous en remercions. Voici les modalités et éléments nécessaires à votre inscription.

Conditions d'adhésion :

Comme l'ensemble des actions proposées par Mairie-conseils, l'adhésion des territoires au réseau est libre et gratuite. L'adhésion est réservée aux territoires (communautés de communes, communautés d'agglomérations, Pays, syndicats mixtes de SCOT, Parcs naturels régionaux, communes...). Elle repose sur la base du volontariat, avec un intérêt aux thématiques abordées dans le réseau, pour connaître d'autres expériences et faire part de ses propres expériences.

Représentants du territoire :

Tout d'abord, identifiez au sein de votre structure un tandem comprenant au moins un élu et un technicien référents, dont vous nous communiquerez les coordonnées pour chacun d'entre eux : nom, prénom, fonction, nom de la structure, adresse postale, téléphone et mail.

Formalités d'inscription :

Avec ces coordonnées, envoyez-nous un courrier de demande d'adhésion, signé par l'élu, avec une contribution écrite comprenant :

- une présentation du territoire ;
- les problématiques auxquelles le territoire fait face sur les questions de paysage et d'urbanisme ;
- les réponses qui sont apportées ;
- les actions sur lesquelles le territoire est engagé actuellement ;
- les points prioritaires qui intéressent les élus à travers leur participation dans le réseau, leurs motivations et leurs attentes ;
- les expériences qu'ils aimeraient partager avec les autres membres du réseau...

Adresse à laquelle faire parvenir le courrier de demande d'adhésion :

Mathilde Kempf et Armelle Lagadec, réseau Paysage et urbanisme durable
Mairie-conseils Caisse des Dépôts
72, avenue Pierre Mendès-France
75914 PARIS Cedex 13

Dès réception de ce courrier, votre territoire sera membre du réseau et pourra participer aux actions et échanges du réseau.

Nous sommes bien entendu à votre disposition pour toute question ou précision quant à ce projet d'animation. Nous vous remercions de votre intérêt et espérons vous compter parmi nous.

Sincères salutations,

Armelle LAGADEC et Mathilde KEMPF, architectes urbanistes mandatées par Mairie-conseils pour animer le réseau de territoires « Paysage et urbanisme durable »

mail : reseauterritoires@mairieconseilspaysage.net

www.mairieconseilspaysage.net

Tél. : 06 62 37 55 36 / 03 70 99 50 99

Fax : 08 11 38 40 85

